

# Une maison économique à Labège

**Le Grenelle de l'Environnement prévoit une réduction de 38 % des consommations énergétiques des bâtiments neufs et anciens d'ici 2020. Respectant les normes applicables en 2012, une maison individuelle à Labège a reçu un label accordé aux bâtiments aujourd'hui précurseurs en termes de performances thermiques.**

Economiser l'énergie est devenu un enjeu économique et environnemental porté par des objectifs réglementaires de plus en plus exigeants. Régulièrement actualisée et durcie, la Réglementation Thermique (RT) fixe une norme maximale de consommation pour les constructions. Le Sicoval, quant à lui, élabore un Plan Climat pour limiter les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire et encourage les initiatives allant dans ce sens : soutien à l'Agence Locale de l'Énergie Soleval qui conseille les particuliers ayant un projet de construction ou de rénovation ; diffusion d'un Guide Energie, disponible en mairie, recensant les principes de construction moins énergivores...

## Le label Bâtiments Basse Consommation (BBC)

Regroupant des collectivités locales, des banques et des acteurs de la filière du bâtiment, l'association Effnergie propose des niveaux de performance validés par le label « BBC Effnergie ». Celui-ci a été développé en partenariat avec l'État. En Midi-Pyrénées, sont labélisables les bâtiments neufs dont les consommations annuelles en énergies primaires\* pour le chauffage, leur chauffe-eau ou l'éclairage n'excèdent pas 45 kWh/m<sup>2</sup>. De plus, les déperditions de chaleur de ces maisons ne doivent pas dépasser certains seuils. Mieux isolés, ces bâtiments consomment 2,5 fois moins que ceux régis par la Réglementation Thermique actuelle, et 5,5 fois moins que la moyenne régionale.



La maison de Labège labellisée BBC, la norme de demain

Précurseurs aujourd'hui (notre territoire en recense seulement deux), ces BBC sont la norme de demain : dès 2012, les nouvelles maisons devront s'aligner sur leurs performances.

## L'exemple de Labège : moins 82 % de coût de chauffage

Alors en plein projet de construction à Labège, Fabrice Fabre, découvre par hasard le label BBC et les avantages fiscaux qu'il autorise. Il veut savoir si sa future maison pourrait y prétendre et se prend au jeu : « C'était un challenge. Il m'a fallu tout découvrir. Mon projet a servi de terrain d'expérimentation aux différents artisans. Pour nous tous, le label était devenu l'objectif à atteindre. » Une démarche volontariste, impliquant d'optimiser l'isolation avec des matériaux performants et de traquer

toutes les déperditions de chaleur parasites : membrane isolante sous le toit, boîtiers électriques étanches, et autres doubles vitrages ont permis à la maison de réussir le test d'infiltrométrie (mise sous pression pour mesurer les fuites) et d'être certifiée. Un chauffe-eau solaire et une pompe à chaleur avec sonde géothermique (utilisant les calories du sol pour chauffer la maison) complètent l'équipement. Au final, la maison de 212 m<sup>2</sup> ne consomme que 40,3 kWh/m<sup>2</sup>/an. Soit une dépense annuelle de chauffage de 300 €, quand elle en aurait coûté 1 700 € en construction traditionnelle.



\* Énergies disponibles dans la nature avant toute transformation : gaz, pétrole, charbon, énergie hydraulique...

## Plus d'info :

**Soleval, Agence Locale de l'Énergie du Sud Est toulousain,  
2 place Pablo Picasso, Ramonville-Saint-Agne**

**www.soleval.org - 05 61 73 38 81**

**Permanence téléphonique : le mardi et le mercredi**

**de 9 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 9 h 30 à 13 h 30**